



Ville de Lausanne

Lausanne adapte sa stratégie face à la crise du crack

Renforcer l'accompagnement, la coordination et la sécurité

Conférence de presse - 11 novembre 2025



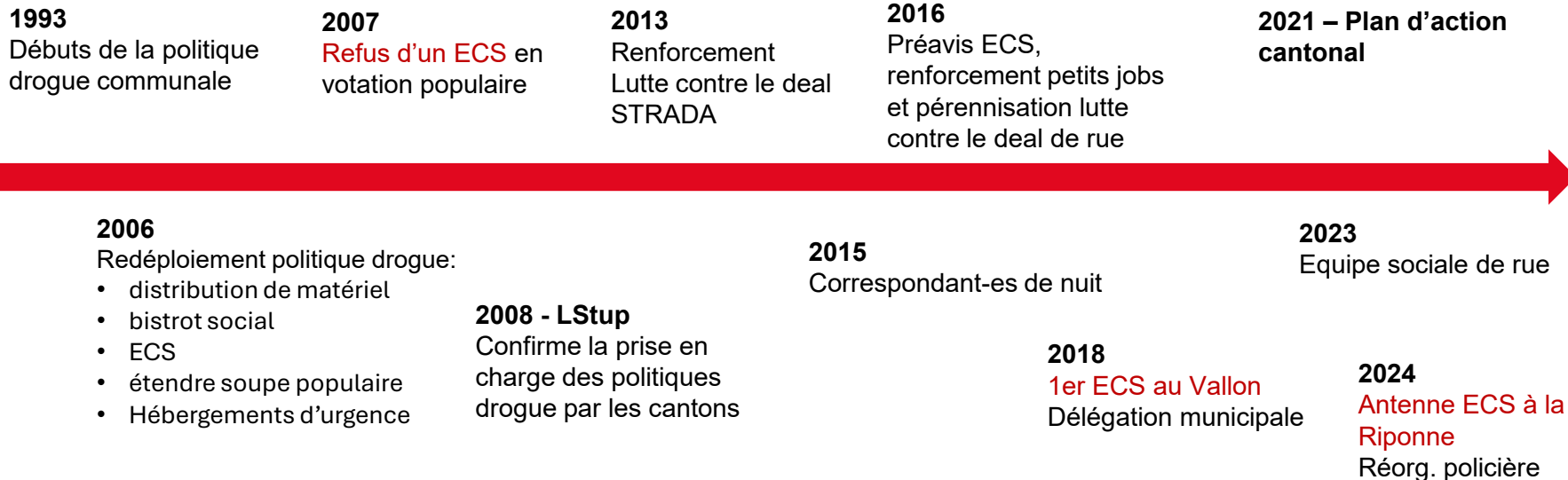


Émilie Moeschler

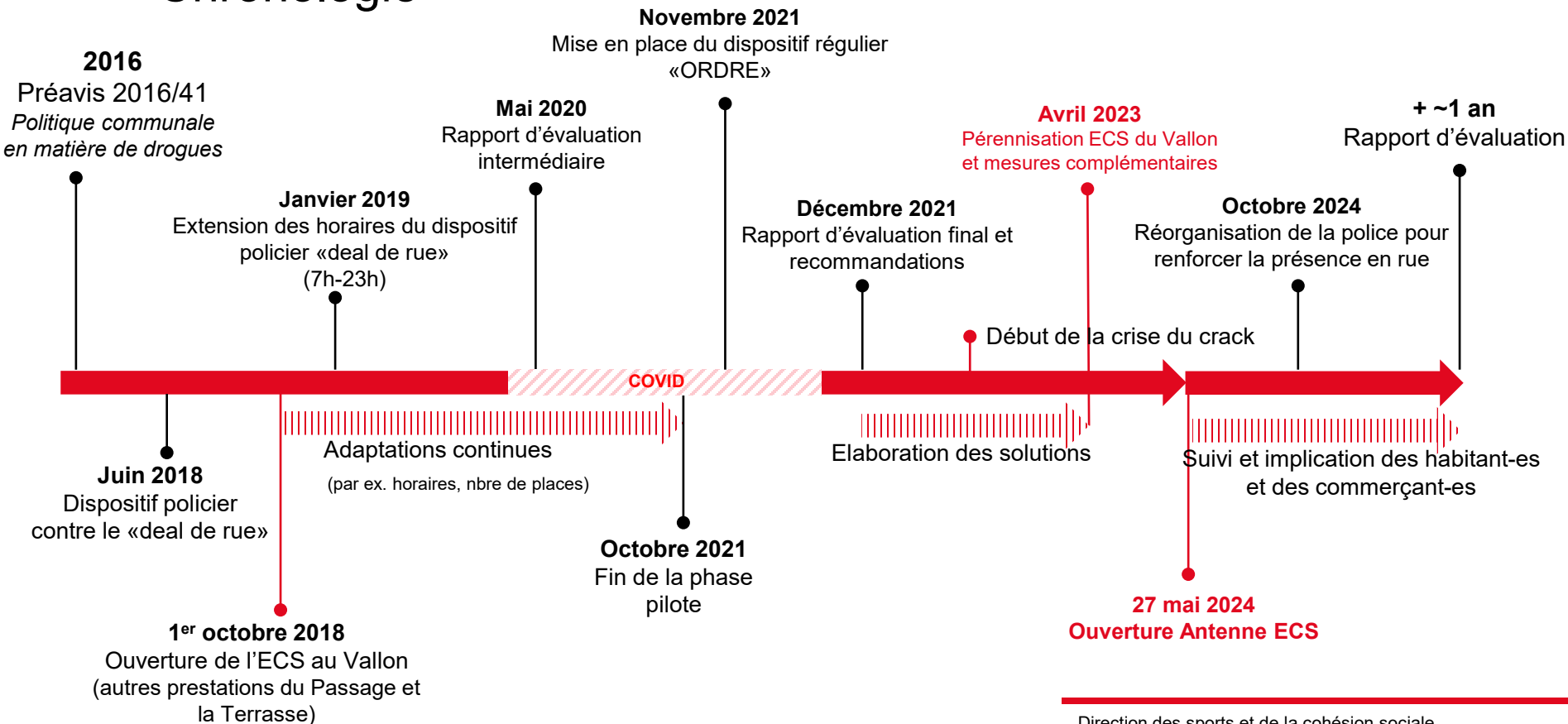
Conseillère municipale, sports et cohésion sociale

Chronologie lausannoise

Direction des sports et de la cohésion sociale
Direction de la Sécurité et de l'économie



Chronologie



Nouvelle stratégie

- **2 Buts**
 - Améliorer la qualité de vie dans l'espace public
 - Réduire les problèmes liés aux stupéfiants à Lausanne.
- **3 axes d'intervention**
 - **Accueil, accompagnement et prise en charge des populations vulnérables consommatrices de drogue** – Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité
 - **Réduction des incivilités et infractions liées à l'usage de drogue dans l'espace public** – Secrétariat générale Sécurité et économie
 - **Réduction du trafic de drogue dans l'espace public** – Corps de police
- **Déclinaison en objectifs opérationnels**
- **Poste de chargé-e de stratégie**



Développement du dispositif de réduction des risques lausannois

Antenne de l'ECS à la Riponne

- **Evaluation d'Unisanté**
 - Répond à un besoin réel
 - Apport important en matière de réduction des risques.
 - Pose la question d'un ou deux ECS sous l'angle des prestations
- **Mesures**
 - Extension des horaires d'ouverture
 - Critères d'accès aux ECS
 - Regrouper les prestations sur un seul site au centre-ville
 - Prestations d'aide à la survie
 - Prestations de réduction des risques
 - Prestations sanitaires
 - Hébergement de nuit

Equipe sociale de rue

- **Evaluation**
 - A montré son utilité auprès des personnes consommatrices et des partenaires.
- **Mesures prises**
 - Automne 2025: Renforcement de l'équipe, de 4 à 7 personnes.

«Petits jobs»

- **Evaluation**
 - Prestation centrale pour mobiliser les personnes consommatrices.
 - Représente un levier pour différer les consommations
- **Mesures prises**
 - Renforcement en fin de journée: 15h30 à 21h30, lundis, jeudis et samedis



Pierre-Antoine Hildbrand
Conseiller municipal, sécurité et économie

Collaboration sécurité - social

Attente forte des habitantes et habitants et acteurs économiques pour une répression accrue et une présence sécuritaire permanente, y compris de nuit.



Besoin de prendre en charge les personnes consommatrices

Renforcement sécuritaire. Principes et état de la situation

Contexte, besoins

- Hausse de la consommation de crack et de la précarité des usagers
- Impact direct sur la qualité de vie et la sécurité dans le centre-ville, notamment à la Riponne
- Nécessité d'une réponse coordonnée : santé publique, réduction des risques et sécurité

Rôle des forces de l'ordre :

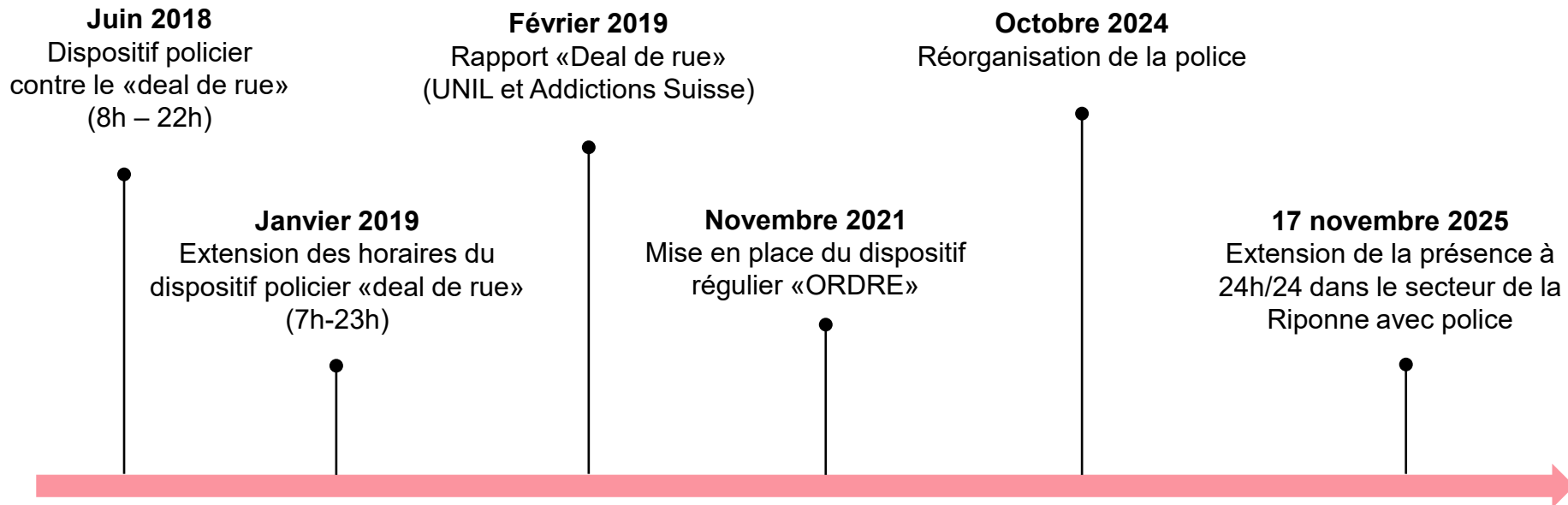
- Diminuer le deal et la consommation de stupéfiants dans l'espace public.
- Faire respecter le règlement général de police, notamment en matière de comportements.
- Combiner présence uniformée, opérations de police et travail judiciaire.

Coordination nécessaire :

- Collaboration étroite entre police, justice et autres acteurs de la chaîne pénale.
- Mobilisation des autorités cantonales et des partenaires locaux (ECS, associations, services sociaux, propreté, santé publique).

Evolution du dispositif sécuritaire

Direction des sports et de la cohésion sociale
Direction de la Sécurité et de l'économie



Objectifs du dispositif sécuritaire

- Réduire le deal et la consommation de stupéfiants dans l'espace public
- Renforcer la présence uniformée et la prévention des délits
- Renforcer l'équipe des Agents d'accueil et de sécurité (AAS): 34 AAS et évolution selon besoin
- Protéger la population et les usagers tout en facilitant l'accès au dispositif socio-sanitaire
- Améliorer la coordination entre la police, les agents d'accueil et de sécurité (AAS), et les équipes sociales
- Renforcer le dialogue avec le voisinage, les établissements et les commerces

Coordination

- Protocoles communs entre Police, AAS et Fondation ABS
- Formation continue des équipes (gestion de conflit, addictions, intervention en milieu urbain)
- Possibilité de renfort ponctuel par la sécurité privée, selon les besoins

Gouvernance sécuritaire et suivi

- Suivi par un monitoring renforcé: indicateurs d'incivilités, plaintes, interventions
- Coordination avec la Police judiciaire et le Canton



Salomé Donzallaz
Responsable du dispositif addiction

Critères d'accès aux ECS

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes (via une prise en charge de type "case management")
- Réorienter via un dispositif non-contraignant, mobilisant l'accord des personnes usagères
- Permettre un accompagnement spécifique dans le réseau social et sanitaire vaudois (médecine des addictions)
- Les prestations bas seuil d'aide à la survie disponibles pour toutes et tous

Processus

- Study Tour : Fribourg, Bern, Zürich, Bienne
- Avec l'Office du Médecin Cantonal et la direction de la Fondation ABS
- Toutes les villes suisses conditionnent leur accès – (exception à Genève)

Critères d'accès aux ECS

Fonctionnement

- Personnes domiciliées dans le canton de Vaud
- Contrôle par un-e employé-e de la Ville
- Accès sur présentation d'une carte valable 6 mois aux agents d'accueil et de sécurité
- Exceptions pour:
 - Suivi thérapeutique
 - Sécurité publique (carte de courte durée)
 - Situations spécifiques relayées en cellule de coordination

Mise en oeuvre

- Courant 2026
- Phase transitoire de 2 mois pour:
 - Informer les personnes usagères
 - Remettre des cartes aux personnes fréquentant les ECS

➔ *Durant cette phase, l'accès reste sans critère spécifique*

Objectifs du dispositif sécuritaire

- Réduire le deal et la consommation de stupéfiants dans l'espace public
- Renforcer la présence uniformée et la prévention des délits
- Renforcer l'équipe des Agents d'accueil et de sécurité (AAS): 34 AAS et évolution selon besoin
- Protéger la population et les usagers tout en facilitant l'accès au dispositif socio-sanitaire
- Améliorer la coordination entre la police, les agents d'accueil et de sécurité (AAS), et les équipes sociales
- Renforcer le dialogue avec le voisinage, les établissements et les commerces

Coordination

- Protocoles communs entre Police, AAS et Fondation ABS
- Formation continue des équipes (gestion de conflit, addictions, intervention en milieu urbain)
- Possibilité de renfort ponctuel par la sécurité privée, selon les besoins

Gouvernance sécuritaire et suivi

- Suivi par un monitoring renforcé: indicateurs d'incivilités, plaintes, interventions
- Coordination avec la Police judiciaire et le Canton



Salomé Donzallaz

Responsable du dispositif addiction

Critères d'accès aux ECS

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes (via une prise en charge de type "case management")
- Réorienter via un dispositif non-contraignant, mobilisant l'accord des personnes usagères
- Permettre un accompagnement spécifique dans le réseau social et sanitaire vaudois (médecine des addictions)
- Les prestations bas seuil d'aide à la survie disponibles pour toutes et tous

Processus

- Study Tour : Fribourg, Bern, Zürich, Bienne
- Avec l'Office du Médecin Cantonal et la direction de la Fondation ABS
- Toutes les villes suisses conditionnent leur accès – (exception à Genève)

Critères d'accès aux ECS

Fonctionnement

- Personnes domiciliées dans le canton de Vaud
- Contrôle par un-e employé-e de la Ville
- Accès sur présentation d'une carte valable 6 mois aux agents d'accueil et de sécurité
- Exceptions pour:
 - Suivi thérapeutique
 - Sécurité publique (carte de courte durée)
 - Situations spécifiques relayées en cellule de coordination

Mise en oeuvre

- Courant 2026
- Phase transitoire de 2 mois pour:
 - Informer les personnes usagères
 - Remettre des cartes aux personnes fréquentant les ECS

➔ *Durant cette phase, l'accès reste sans critère spécifique*



Col Olivier Botteron

Commandant de la Police municipale de Lausanne

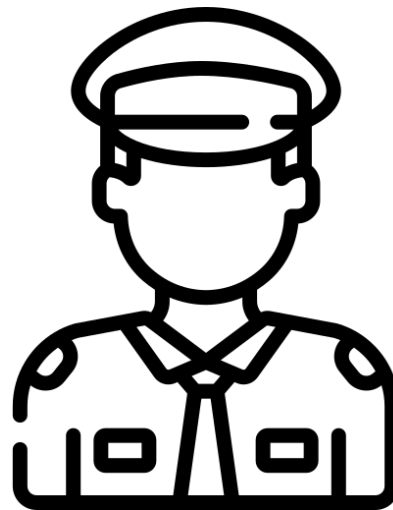
Principes d'action

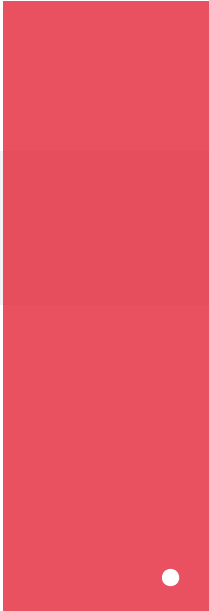
- Approche basée sur la **collaboration socio-sécuritaire**
- **Actions coordonnées** entre:
 - Police municipale (PML)
 - Agents d'accueil et de sécurité (AAS)
 - Equipe sociale de rue (ESR)
 - Fondation ABS (gestionnaire de l'ECS)

Police: renforcement de la présence uniformée

- **Présence 24h/24 dès le 17 novembre 2025 sur la Riponne**
 - Cela représente deux binômes H24 = 4 policières et policiers, pour tenir l'objectif H24 (soit 20 EPT de l'effectif)
 - Sur la Riponne (sud et nord), station de métro, places Auberjonois, Palud et Arlaud
- **Missions principales:**
 - Empêcher la commission d'infractions
 - Dénoncer à la justice (Code pénal – LStup; RGP, interdictions périmètres).
 - Surveillance et désamorçage des conflits

- rendre mieux
- rendre plus sûr
- rendre possible.

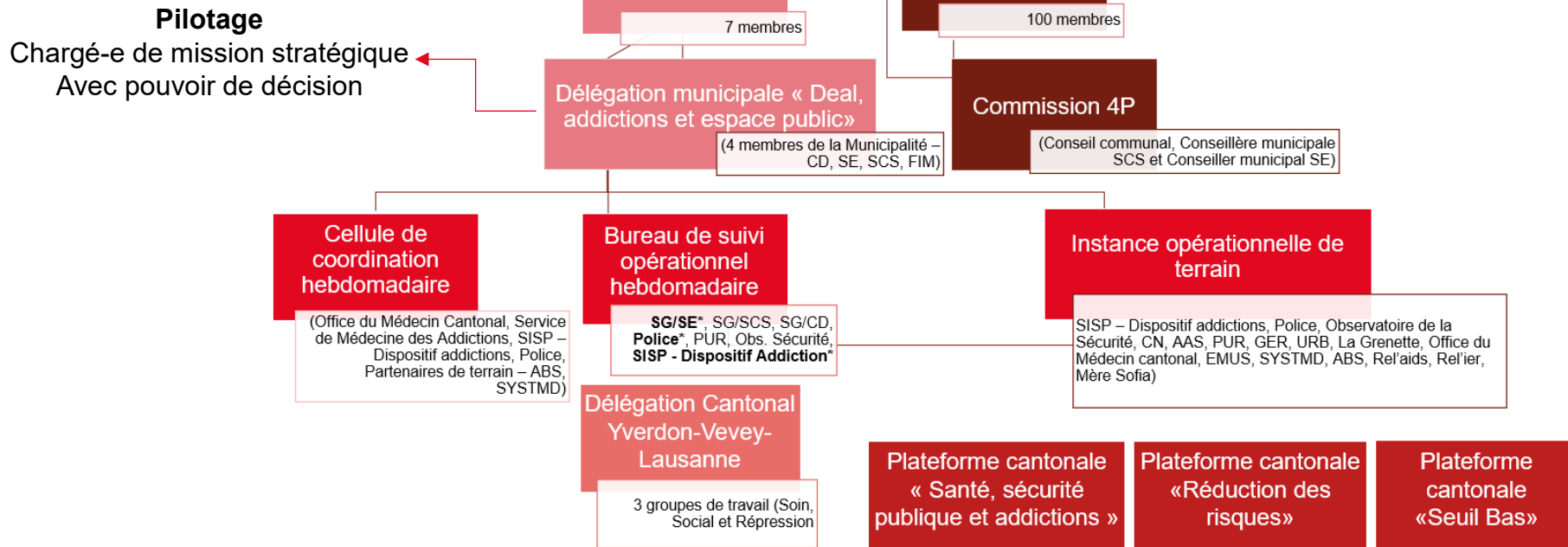




Questions

Gouvernance

Direction des sports et de la cohésion sociale
Direction de la Sécurité et de l'économie



* Services responsables des axes stratégiques

Chronologie

Juillet 2025

Maraude et
permanences
infirmières du
CHUV

Automne 2025

Renforcement de
l'équipe sociale de rue

- Extension des horaires
- Mise en place des critères d'accès aux ECS
- Engagement chargé-e de stratégie

17 novembre 2025

Extension de la présence à
24h/24 dans le secteur de la
Riponne avec police

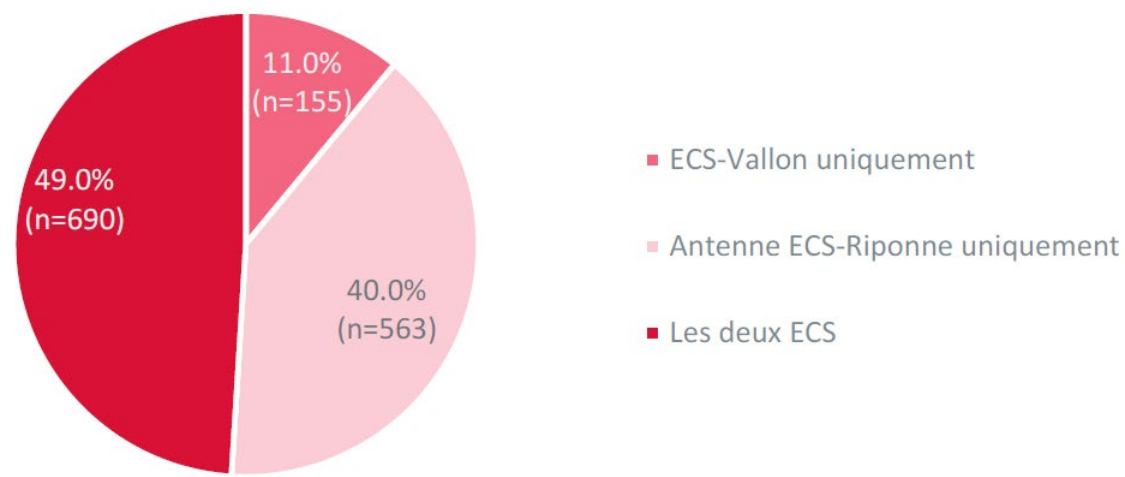
2026

Monitoring et objectifs opérationnels

Caractéristiques des 2 ECS

	ECS-Vallon Ouverture 1er octobre 2018	Antenne ECS-Riponne Ouverture 27 mai 2024
Horaires	Sept jours sur sept Tous les jours: 9h30 à 17h30, sauf Jeudi : 11h00 à 17h30	Lundi – mardi : 15h30 à 21h30 Mercredi au samedi : 7h00 à 12h30 et 15h30 à 21h30
Places	15 places de consommation Injection : 4 places Inhalation : 10 places dans deux salles Sniff 1 place	17 places de consommation* Injection : 5 places Inhalation : 10 places dans deux salles Sniff 1 place 1 salle hybride pour injection ou inhalation : 1 place
Autres prestations en plus de la consommation	• SCMR Intégrée • Espace d'accueil et prestations d'aide à la survie (repas, douche, lessive) • Echange de matériel de consommation • Transmission d'informations sur l'hygiène de consommation • Soins de premier recours, orientation dans le réseau médico-social.	• SCMR spécialisée • Réponse à l'urgence de la consommation • Echange de matériel de consommation • Transmission d'informations sur l'hygiène de consommation • Mise à disposition d'un espace de repos postconsommation ou en attendant de pouvoir consommer

Recours aux ECS (Vallon et Antenne)



Type de recours aux ECS chez les utilisateur-trices des ECS entre le 27 mai 2024 et le 31 mars 2025 (%)

Consommations à l'ECS du Vallon et à l'Antenne ECS

Consommations moyennes par jour:

Vallon: 76 consommations

Antenne ECS: 200 consommations

Genre:

Vallon

80 % d'hommes

17 % de femmes

3 % de neutre

Antenne ECS

76 % d'hommes

23 % de femmes

1 % de neutre

Type de consommation:

Vallon

66 % inhalations

30 % injections

4 % snifs

Antenne ECS

58 % inhalations

37,5 % injections

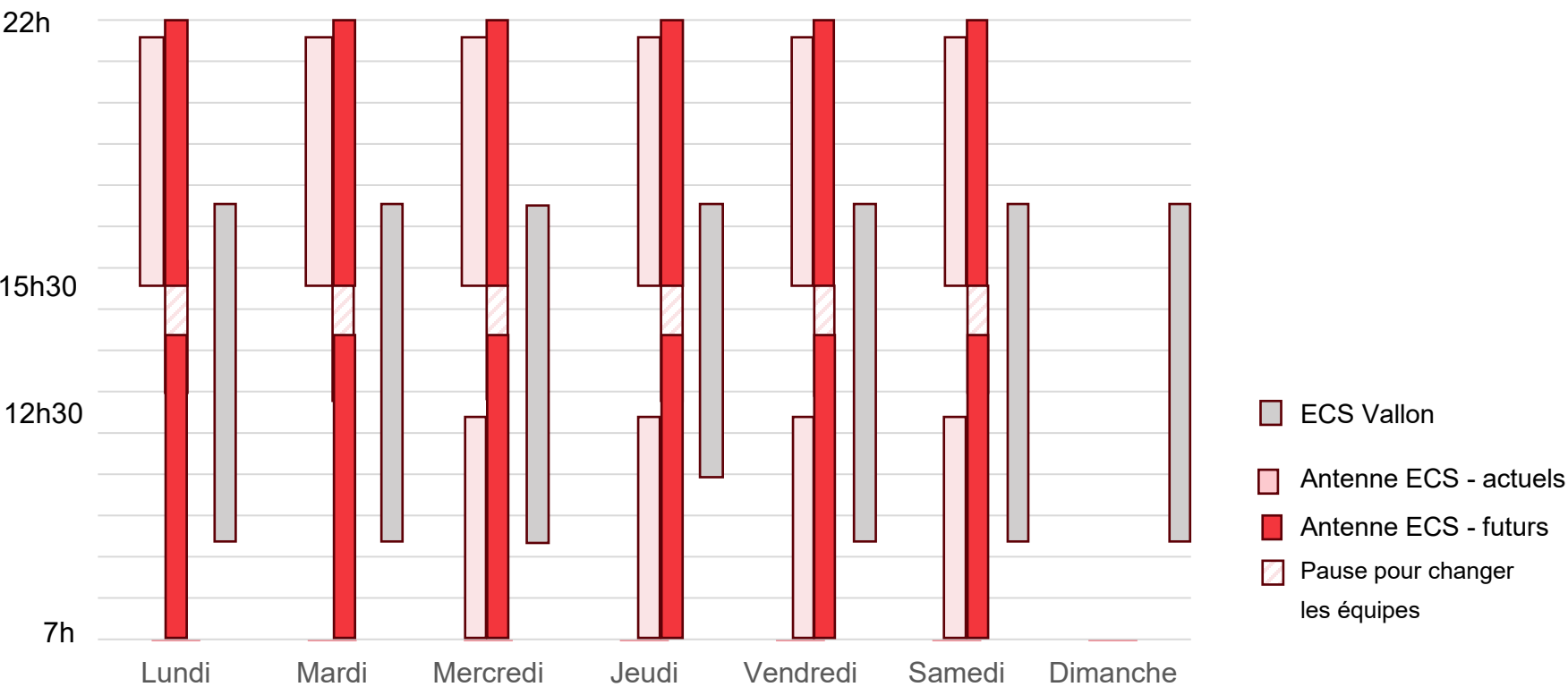
4,5 % snifs

Origine des usagers et usagères de l'Antenne ECS

	Utilisateur·trices de l'Antenne ECS-Riponne uniquement			Utilisateur·trices des deux ECS		
	août.24 (n=22)	déc.24 (n=24)	févr.25 (n=16)	août.24 (n=75)	déc.24 (n=60)	févr.25 (n=75)
Lausanne, centre	77.3%	66.7%	62.5%	73.3%	80.0%	65.3%
Reste du canton VD (strict)	0.0%	0.0%	12.5%	5.3%	8.3%	10.7%

Domicile durant les 30 dernières nuits

Elargissement des horaires



Regroupement des prestations socio-sanitaires

- Exemples de prestations:
 - échange de matériel,
 - repas,
 - places de consommation,
 - prestations d'hygiène,
 - petits jobs,
 - prestations et permanences infirmières
 - et, à terme, hébergement de nuit